

Réunion COMED

Du 19 octobre 2017 à PARIS

Procès-Verbal

Participants : Jacques COMMERES, Bernard DANDEL, Jean-Charles DELAGARDE, Thierry FACQUEZ, Serge KRAKOWIAK, Bernard LEBOT, Jean-Christophe LOUCHART, Gérard MURGUES, Franck POISSON, Michel PRZYBYLA, Philippe RESTOUT, Roger RUA et Daniel SORRENTINO

Excusés : Jean-Yves GUINCESTRE et François TASSERY

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	Organisation médicale ligue Centre val de Loire
2	médecins agréés pays de Loire
3	Etat des Lieux des Médecins agréés en BN
4	Un ECG de trop !
5	QT long
6	COMED - réunion FFBB 19102017

1. L'organisation médicale dans les territoires :

Bernard DANDEL rappelle qu'il s'agit d'un point important car le maillage sur le territoire des médecins agréés est la base de la mise en place de la politique médicale fédérale.

a. Dans la ligue du Centre :

Jean-Christophe DELAGARDE présente la répartition des médecins agréés dans la Ligue du Centre (voir l'annexe 1).

b. Dans les Ligue des Pays de Loire

Bernard LEBOT fait un point sur la présence des médecins agréés dans la Ligue des Pays de la Loire (voir l'annexe 2).

Il propose que lors des Journées Médicales à Clermont Ferrand, un atelier dédié aux médecins agréés soit organisé.

c. Dans la Ligue de Basse Normandie

Franck POISSON fait un état des lieux de la présence de médecins agréés dans la Ligue de Basse Normandie (voir l'annexe 3).

d. Dans le département de l'Ain

Bernard DANNELE signale que le département de l'Ain ne comptait plus qu'un seul médecin agréé. Il s'est donc rendu à la Ligue du Lyonnais afin d'organiser une réunion d'information avec La Ligue et les CD 01, 69 et 42.

Jean-Christophe LOUCHART a communiqué au Comité de l'Ain la liste des médecins du sport exerçant dans leur département afin qu'ils soient contactés un à un.

Nouveaux agréments

Bernard DANNELE informe les membres de la COMED que le formulaire de demande d'agrément de médecins a été mis à jour et a été envoyé à tous les médecins régionaux. Les Ligues peuvent le télécharger sur eFFBB.

Jean-Christophe LOUCHART propose que soit désigné un cardiologue du sport référent pour chaque Ligue. Ce dernier pourrait renseigner les médecins qui pratiquent des ECG en cas de doute.

2. Encadrement médical des Equipes de France

Bilan de la campagne estivale 2017

Thierry FACQUEZ et Daniel SORRENTINO signalent que cette année la quasi-totalité des rassemblements des équipes de France jeunes comptaient au moins un médecin et un kiné. Un débriefing est prévu avec la DTN le 13 novembre, cependant, ils précisent que les relations entre les staffs techniques et médicaux ont été excellentes.

Daniel SORRENTINO souligne que, les entraîneurs choisissent de plus en plus eux-mêmes les médecins et kinés qui les accompagneront lors des Championnats d'Europe ou du Monde. Cela empêche les nouvelles recrues d'officier et ne permet donc pas de les garder.

Un débat s'engage.

Les dotations vestimentaires

Daniel SORRENTINO rappelle que pour la saison 2016-2017, les dotations ont été remises lors des journées médicales. Ce système a très bien fonctionné et sera reconduit pour la saison 2017-2018.

Les partenaires médicaux

Thierry FACQUEZ informe la COMED que le partenariat avec Isoxan a touché à sa fin. Il faut donc trouver un remplaçant. Concernant les bas de contention, il nous faudrait un stock de modèles standards livrés vers février/mars. En effet, actuellement les modèles sont sur mesure et ne sont que rarement livrés à temps.

Il ajoute qu'un point sera fait sur les différents équipements (Compex, défibrillateurs...) qui fonctionnent ou qui doivent être remplacés.

3. Le point de la DTN

Jacques COMMERES souligne que les retours qu'il a eu concernant les staffs médicaux sont très bons. La bonne cohésion entre les staffs techniques et médicaux ayant une part importante dans les résultats de l'équipe.

Il ajoute depuis la saison 2016-2017, les effectifs des équipes U19 et U20M sont regroupées en milieu de saison, cela permet de les sensibiliser et de les inscrire dans le cadre de l'Equipe de France. Cela est également l'occasion de réaliser un bilan médical.

Il signale également le recrutement de Serge KRAKOWIAK au CFBB où est mené un travail de prévention des blessures auprès des joueurs. Cependant, il précise que trop de problèmes médicaux sont observés chez les jeunes qui intègrent le Centre Fédéral. Il propose que durant la saison 2018-2019 soit mis en place un séminaire des médecins de pôles afin de les sensibiliser à ce sujet.

Les membres de la COMED sont favorables à cette proposition.

Bernard DANNEL ajoute qu'il va solliciter le service informatique afin de mettre en place un outil permettant une communication entre les différents médecins intervenant sur une même équipe.

Un débat s'engage.

4. « Un ECG de trop. Le syndrome du QT long congénital »

Franck POISSON fait une présentation sur le syndrome du QT long congénital et plus précisément le cas de L. (voir l'annexe 4).

5. « Le QT long et le sport »

Jean-Christophe LOUCHARTE précise que ce syndrome n'est pas si rare, se trouve surtout chez les jeunes filles et peut se dépister dès l'enfance. Cependant, s'il peut se voir à l'ECG, son interprétation est difficile chez les jeunes (voir l'annexe 5).

6. Le suivi médical des arbitres

Aménagement arbitres club

Bernard DANNEL informe les membres de la COMED qu'un aménagement a été fait pour les arbitres joueurs de moins de 35 ans : ces derniers sont autorisés à arbitrer sans avoir besoin de remplir le dossier médical. Cependant, les arbitres joueurs de plus de 35 ans doivent toujours le remplir.

Courrier des Présidents de la Ligue et des Comités des Pays de Loire.

Il ajoute que, suite à un courrier envoyé à la Fédération par la Ligue et les Comités des Pays de la Loire à la Fédération contestant la mise en place du dossier médical pour les arbitres clubs, il a rencontré leurs représentants lors de l'Assemblée Générale de la FFBB. Ces derniers ont été sensibles aux arguments apportés.

De plus, lors de sa réunion du 15 octobre, le Comité Directeur a confirmé cette disposition qui permet de protéger les présidents de clubs en cas d'accident.

7. « 25 ans de LNB »

Philippe RESTOUT fait une présentation de la Commission Médicale de la LNB (voir l'annexe 6)

8. Les prochaines Journées Médicales

Bernard DANNEL annonce que les prochaines Journées Médicales se dérouleront les 9, 10 et 11 mars 2018 à Clermont Ferrand. Il s'y rendra avec une délégation de la COMED dans le courant du mois de décembre afin de rencontrer les organisateurs et faire un point sur l'organisation.

L'édition 2019 se tiendra à Lyon.

9. Informations diverses

Bernard DANNEL fait savoir à la COMED que cette année 3 décès lui ont été rapportés : un enfant de 12 ans et deux joueurs de Basket loisir de plus de 35 ans (anciens basketteurs qui reprenaient le sport). Il souligne que ce ne sont que les cas qui lui ont été rapportés, il y en a eu probablement plus.

L'observatoire des accidents sur le terrain sera reconduit pour cette saison.

10. Questions diverses

Thierry FACQUEZ signale que plusieurs joueurs de l'INSEP lui ont été adressés mais ne disposaient pas de mutuelle. Il n'était donc pas possible de leur prodiguer les soins.

Jacques COMMERRERES précise que de plus en plus de jeunes joueurs sont dans cette situation et que lorsqu'ils se blessent en équipe de France, la Fédération aide les parents à payer les frais médicaux.

Jean-Christophe DELAGARDE ajoute que les parents qui travaillent ont obligatoirement une mutuelle fournie par leur employeur. Les autres peuvent avoir accès à la CMU, il faut les informer et les inciter à faire les démarches.

La prochaine réunion de la COMED aura lieu en janvier 2018.